

Département GARD

Commune AIMARGUES

Arrondissement NIMES

Canton VAUVERT

MONUMENT Château de TEILLAN

Situation exacte au bord du Vidourles, à 1 km au sud de Marsillargues
n° 194 (château) n° 19 (noria) section G du cadastre

PROPRIETAIRE

Adresse

Profession

NATURE DE LA PROTECTION PROPOSEE	<u>Inscription sur l'I.S.M.H.</u>	<u>Classement</u>
Etendue	- porte d'entrée renaissance - pigeonnier renaissance	- Noria

EPOQUES DE CONSTRUCTION fin XVI° - début XVII°

ETAT DE CONSERVATION gros oeuvre en assez bon état, second oeuvre à reprendre

Réparations à prévoir d'urgence 20 000 Fr pour la seule destruction de la cuve du pigeonnier. 300 000 Fr à 400 000 Fr pour l'ensemble du château

Estimation globale de ces réparations révision des toitures, des menuiseries, des sanitaires, de l'électricité. Dans le pigeonnier destruction d'une cuve à vin en béton armé.

Crédit d'entretien nécessaire

Faible de l'ordre de 20 000 Fr par an pour le château

Le propriétaire consentirait-il au classement ? OUI

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES DOM VAISSETTE, édition 1841, T. 4 p. 103 (des 961)
id. éd. 1872 T. 4 p. 507 ; T. 5 250-253 vol. III p. 636 et 712

DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES CONNUS néant.

HISTORIQUE Au X^o siècle, Teillan appartenant aux Vicomtes ATON, Comtes de CARCASSONNE et de RAZES, vendu en 1143 à RAINON Sr d'UZES qui le céda ultérieurement au Diocèse de NIMES. Jusqu'à la fin du XVI^o siècle, Teillan devint une dépendance de l'abbaye de Psalmody, puis fut acquis par Philippe de BORNIER, Conseiller du Roi, inféodé en 1609 du Duc d'UZES comme Vicomte d'Heran, depuis, transmis par héritage en ligne directe, successivement aux familles de Montolien, d'Adhémar et de Cazenove. Lieu de culte reconnu par l'église Réformée lors de l'Edit de Nantes. Resté sans modifications depuis le début du XVII^o siècle, le château subit quelques dommages en 1793 (destruction : une tourelle reconstruite en 1873 et de la porte fortifiée Est). Au cours du XIX^o siècle, aménagement des communs, des façades et de certains couronnements.

DESCRIPTION SOMMAIRE Le château ne présente pas un intérêt aussi grand que la Noria et le pigeonnier. Il déploie ses bâtiments (avec plan schématique) autour d'une cour intérieure à laquelle on accède par un passage voûté situé sous les communs (aile Est). Ces communs, transformés aujourd'hui en locaux agricoles, occupent les ailes Est, Sud et Nord et ont été transformés de 1820 à 1875.

Le corps de bâtiment principal, corps d'habitation, est voûté au rez-de-chaussée ; ces voûtes dateraient du XV^o siècle. Le premier étage côté nord construit à la fin du XVI^o siècle a été remanié en 1820 ; le côté Sud a été remanié et reconstruit de 1820 à 1876.

Les éléments les plus intéressants sont donc :

Le pigeonnier à voûte en mitre d'évêque réalisé en pierre de taille vers 1600 avec une échelle tournante intérieure en bois qui est resté dans un état remarquable. Malheureusement la belle salle voûtée du rez-de-chaussée, qui constituait la prison de la Seigneurie (dont il subsiste deux carcans fort curieux) a été complètement obstruée par une cuve à vin, hélas en béton armé, et dont la destruction, très coûteuse, ne pouvait être prise en charge par le propriétaire (le chiffre de 20 000) a été avancé par un maçon qui, dans son jeune âge, avait participé à sa construction). Sous cette cuve se trouve le passage d'un souterrain très long joignant le château lui-même (cette sortie a été murée sous la cour) à des dépendances dans la propriété voisine de Pravielle. Selon les traditions orales, il rejoindrait même l'abbaye de Psalmodie.

Le puits à roue ou Noria, qui est relié par un aqueduc souterrain d'environ 100 m au Vidourle. Sa réalisation date de 1609. Ses superstructures ont été remaniées sous la restauration, de manière à constituer un vaste bassin alimenté par une vasque de déversement des godets en pierre à la place de l'ancienne auge en bois. La mécanique a été constamment entretenue jusque vers 1920, car il arrosait le jardin potager. Elle peut facilement être reconstituée grâce aux éléments restants dont

19. 10 1912

ne rien coller sur
cette fiche

.../...
J. Louf

la plupart sont tombés au fonds du puits. D'autre part, la balustrade en fer forgé qui bordait l'escalier de visite nécessiterait une remise en état. La chambre froide et l'escalier justifieraient un éclairage électrique. L'alimentation en eau du bassin par un moyen moderne améliorerait à peu de frais la présentation de cet ouvrage au public. Pour des raisons de sécurité, il serait nécessaire de remplacer le grillage horizontal et de placer un portillon à l'entrée de l'escalier.

La porte début XVII^e siècle située dans l'aile Nord ; il s'agit de l'ancienne porte d'honneur du château. Les pieds droits et l'arc de la porte sont ornés de bossages composés alternativement de tables rectangulaires et de pointes de diamant. Celle-ci est coiffée d'un fronton triangulaire rompu, entre les branches du fronton se trouve une table de pierre.

RECENSEMENT des EDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département GARD **Commune** AIMARGUES

Édifice Château de Teillan -Pigeonnier
-porte d'honneur

Documents annexés - Noria

Fiches 3

Plans I

Dessins

Photographies 9

Cartes Postales

Divers fiche d'identification du propriétaire



Avis de l'Architecte en Chef

joint au dossier

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

avis très favorable au classement de la "Noria" et à l'inscription du château et du pigeonnier

André Galley

Avis de l'Inspecteur Général sur la protection à prévoir

L'ensemble de cet édifice ~~qui~~ comporte des parties vraiment trop restaurées, entre autre le donjon. Nous pouvons toutefois distinguer le pigeonnier et la noria qui pourraient être inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, ce dernier élément étant d'ailleurs très curieux.

Paris, le 22 Octobre 1973

~~(IA)~~

DD./PM.

DELEGATION PERMANENTE
DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 25 Février 1974

- PROCES - VERBAL -

II - MESURES DE PROTECTION.

Rapporteurs : MM. FROIDEVAUX, SALLEZ, VITRY, JULLIEN,
MONNET et ESTERLE.

Sur proposition de ses rapporteurs et après examen,
la Délégation Permanente donne un avis favorable aux mesures
de protection suivantes concernant les édifices ci-après
désignés :

A) CLASSEMENTS PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES.

- Calvados - FALAISE - hôtel Saint-Léonard, 12, rue Victor Hugo
(façades et toitures, salon et salle à manger au
rez-de-chaussée avec leur décor), les façades et les
toitures, ainsi que la terrasse sur la vallée, étant
déjà inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des
Monuments Historiques par arrêté du 5 Janvier 1968.
- Nièvre - SAINT-ELOI - ancienne église de Chaluzy
(en totalité).
- Hauts-de-Seine - PUTEAUX - ancienne église (en totalité).

B) INSCRIPTIONS SUR L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

- Allier - SOUVIGNY - château de Chéry (façades et toitures
et les deux cheminées au premier étage).
- Aveyron - COUPIAC - maison située place du Centre et
rue Basse du Telon (façades et toitures).
- Bouches-du-Rhône - MARTIGUES - bastide du chemin de Paradis
(façades et toitures).
- Calvados - CAGNY - restes de l'ancienne chapelle du prieuré
Notre-Dame des Moutiers.

Cet édifice qui avait été inscrit sur l'Inven-
taire Supplémentaire des Monuments Historiques par
arrêté du 21 Juin 1927, puis rayé de cet Inven-
taire par arrêté du 26 Juin 1950, en raison des
gravés dommages occasionnés par la guerre, est
actuellement en cours de restauration à l'ini-
tiative de la Société des Amis du Prieuré de CAGNY.

- Côte-d'Or - CESSEY-SUR-TILLE - église (en totalité).
- Gard - AIMARGUES - château de Teillan (porte d'entrée,
pigeonnier et noria située dans le parc), le
château lui-même ne présentant plus un intérêt
suffisant par suite de remaniements successifs
dont il a été l'objet au cours du XIXème siècle.

...../.....

PORTE D'HONNEUR



Aile Ouest côté cour, tour donjon



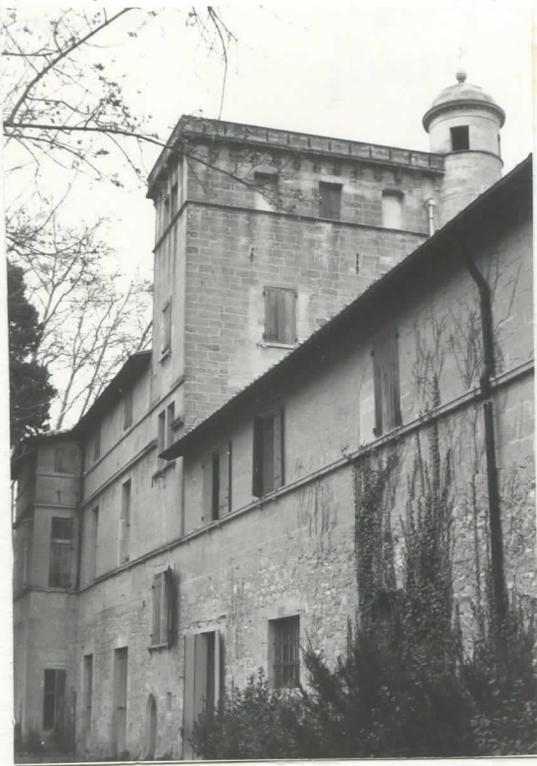
CHATEAU DE TEILLAN

Aile Est , vue de l'extérieur



CHATEAU DE TEILLAN

Aile Ouest sur le parc



Aile est sur la cour
(communs)



Aile Nord sur la cour
(communs)



CHATEAU DE TEILLAN

façade sud sur le parc, échauguette d'angle

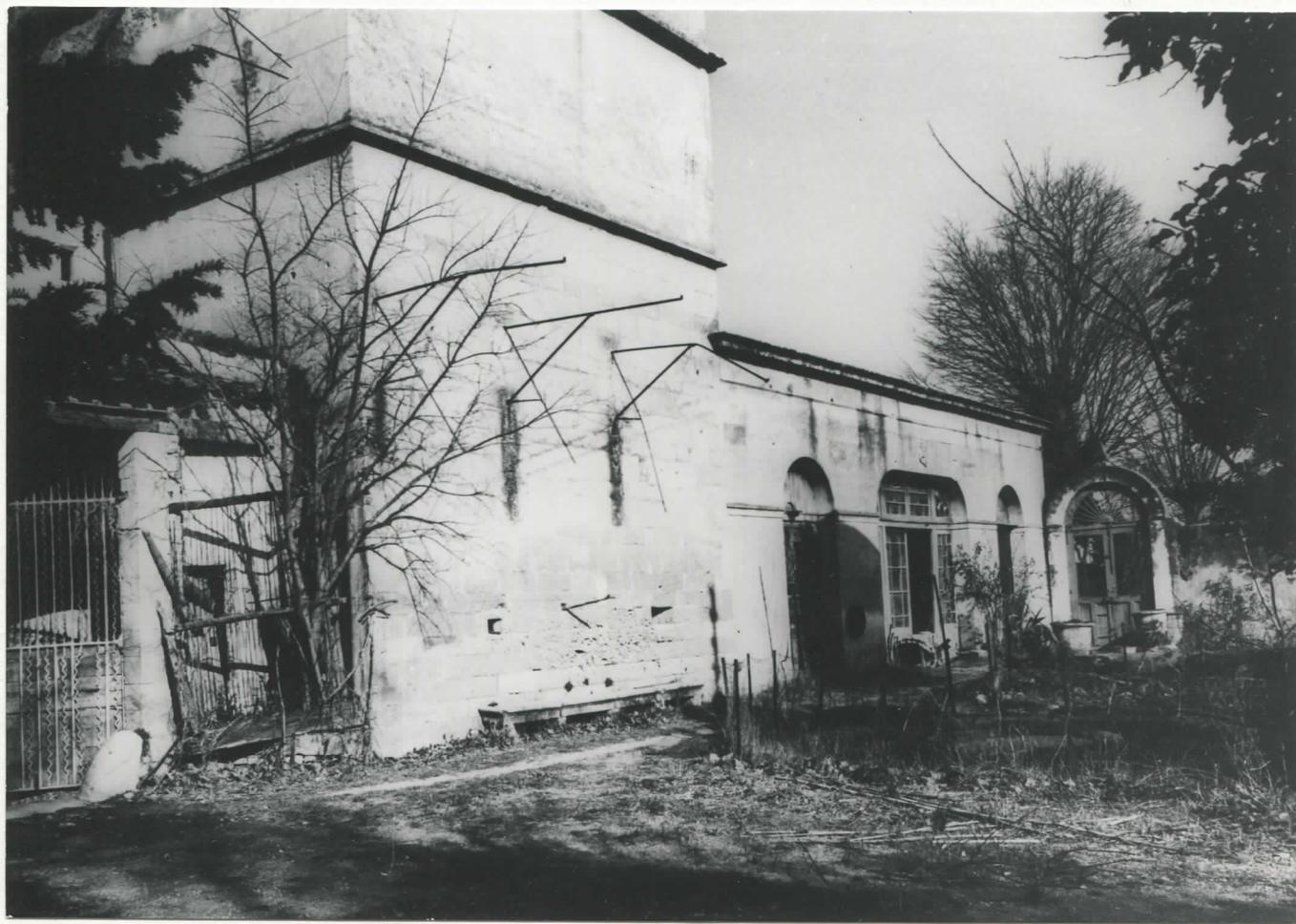


façade ouest sur le parc et échauguette



CHATEAU DE TEILLAN

Aile Sud, vue du parc, pigeonnier et orangerie

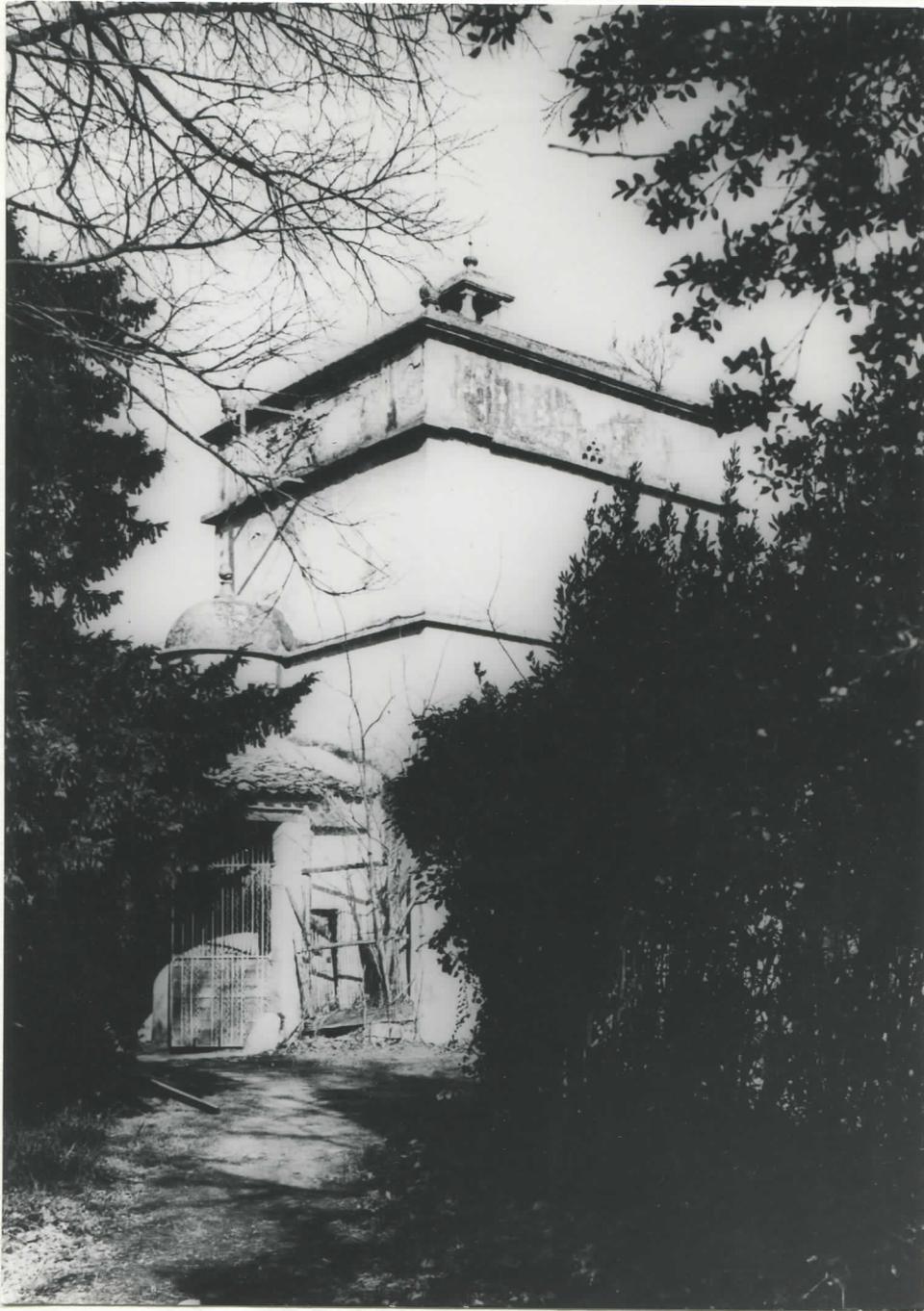


Pigeonnier
et
une partie des communs



CHATEAU DE TEILLAN

Pigeonnier vu du parc

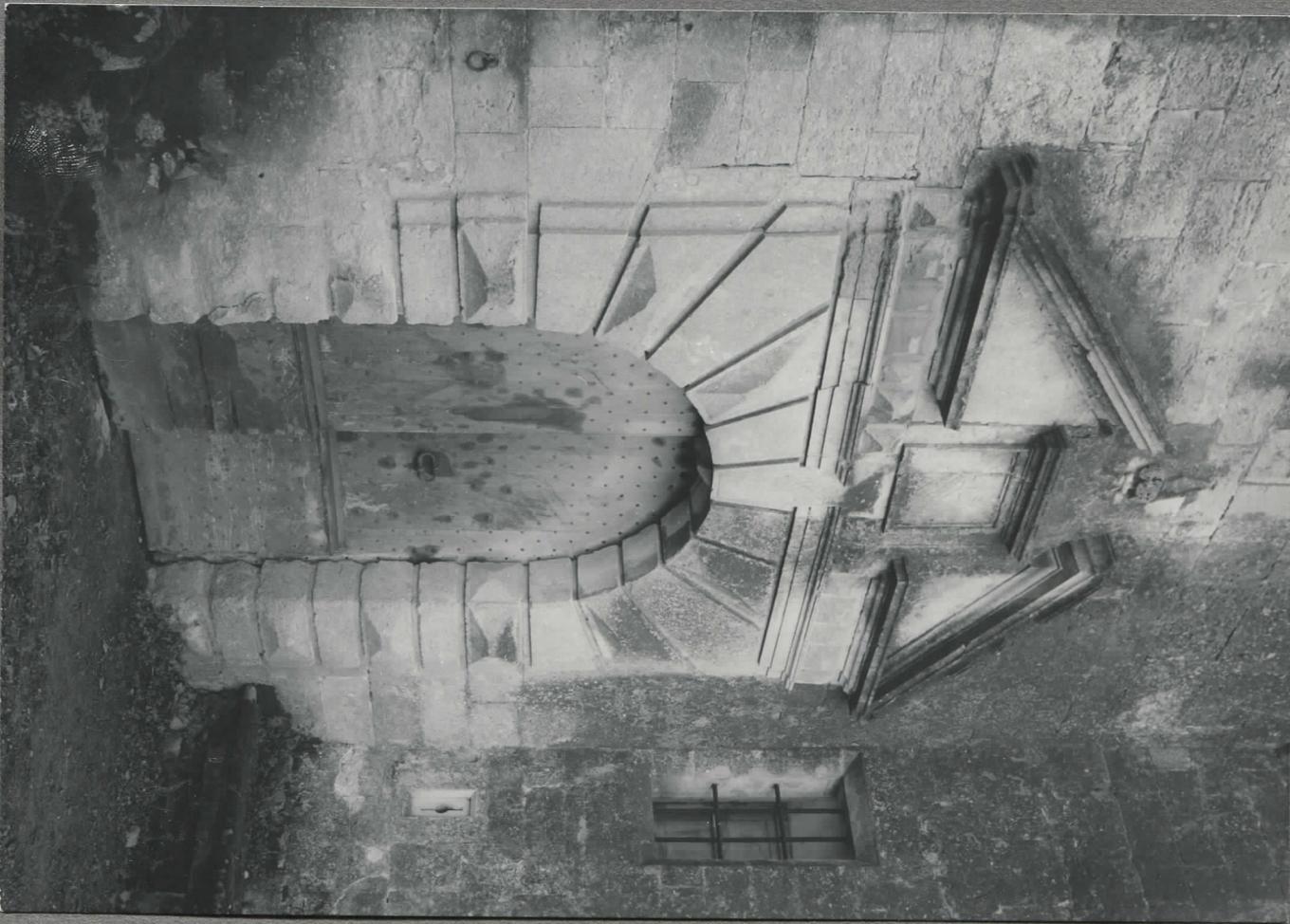


Pigeonnier





GAED-TEILLAN, CHATEAU

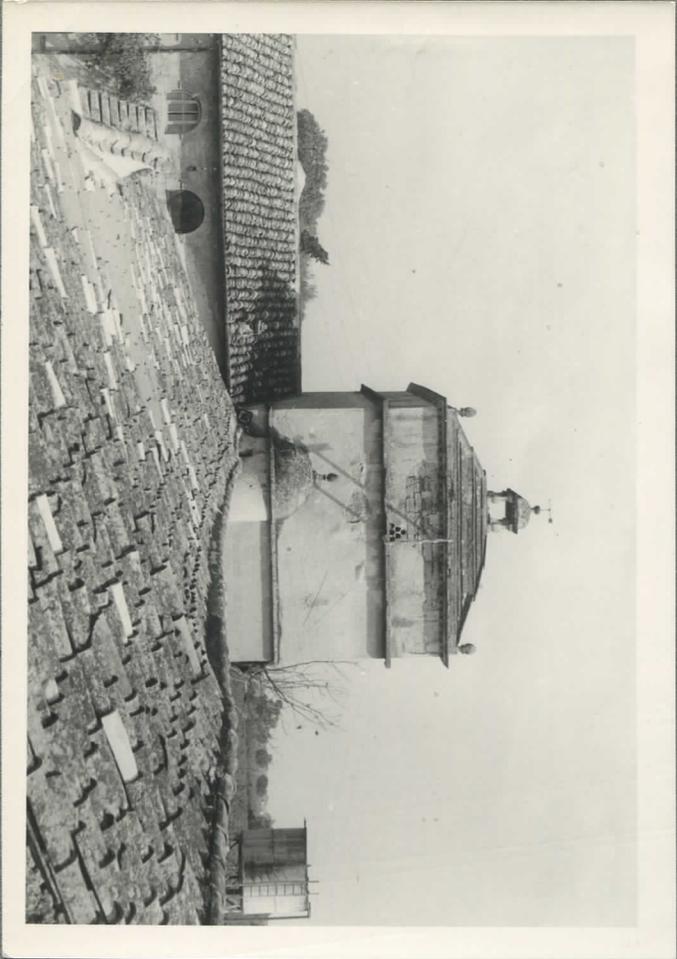


Porte d'Honnneur



Pigeonnie.

Avr 1959



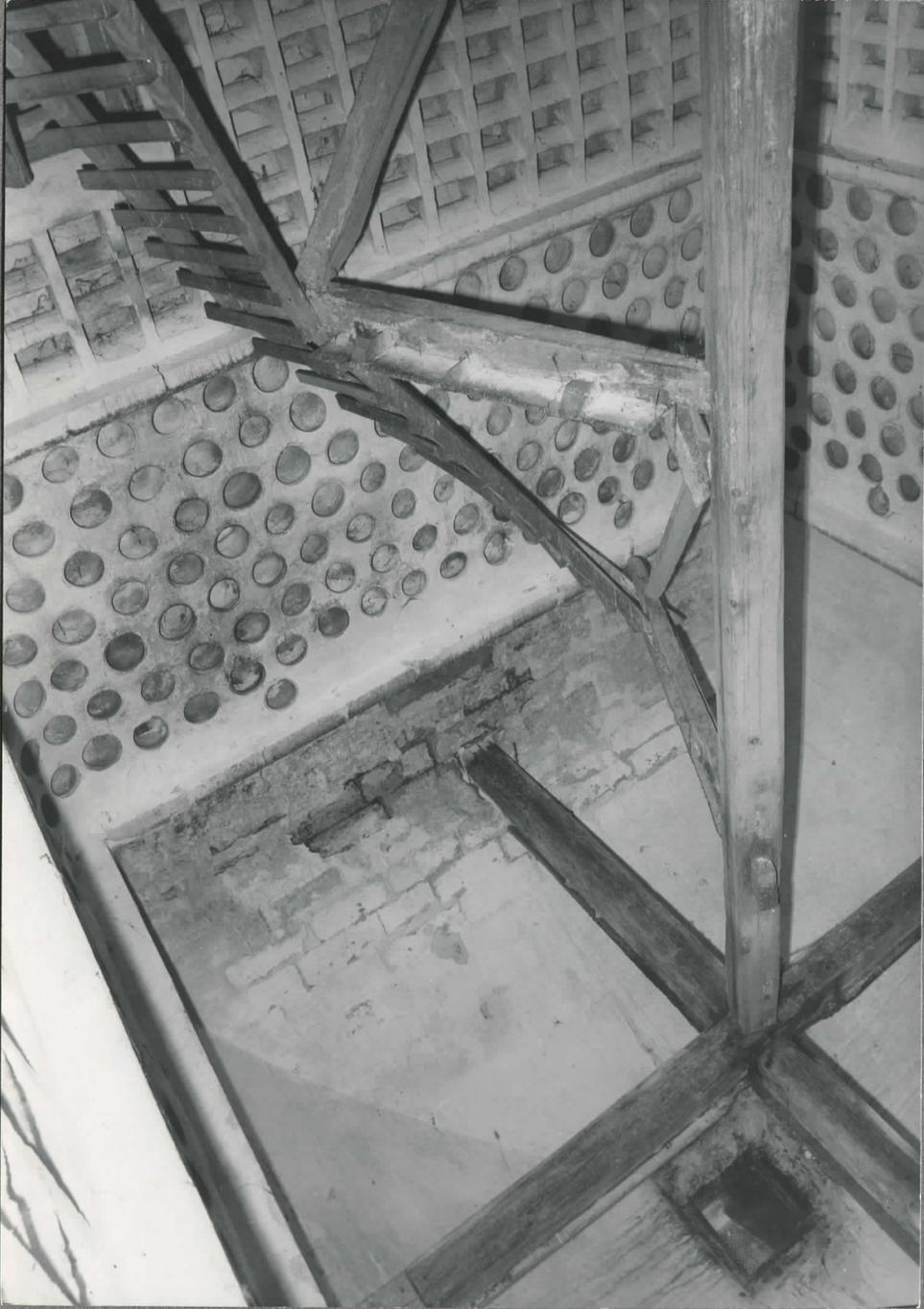
Pigeonnie.

Avr 1959

GARD. TEILLAN. CHATEAU.



Reste visible d'une tour du Pigeonnie (de part de son escalier à mi hauteur) et de son ancienne maison (en face avec une échelle et une cave à vin)



L'Arche Neuve du Pigeonnier

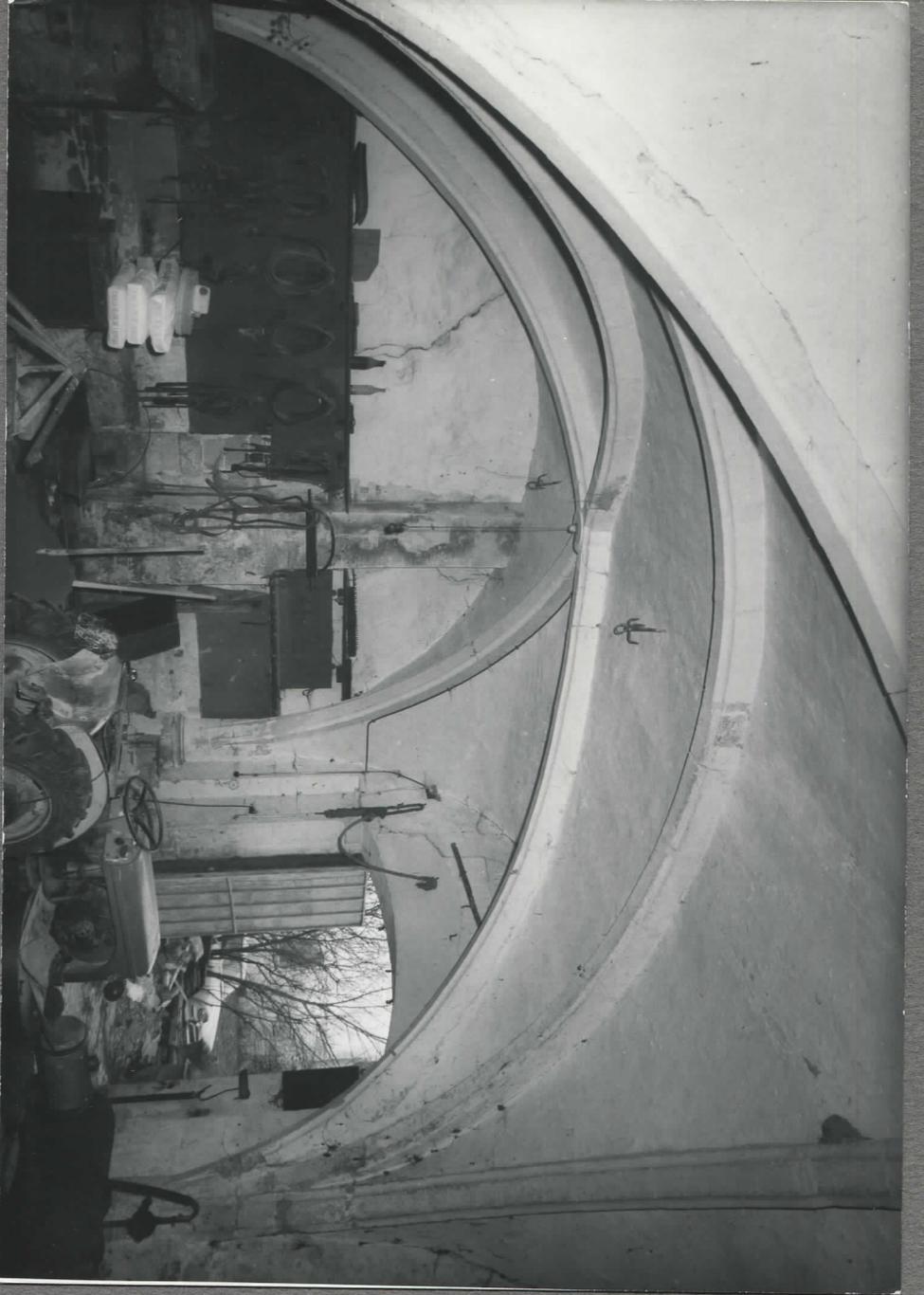
GARD - TEILLAN - CHATEAU

Le Pigeonnier

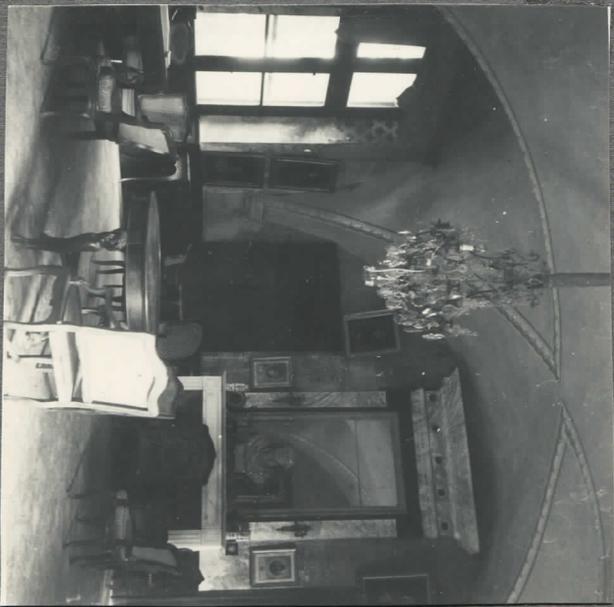


AIMARGUE

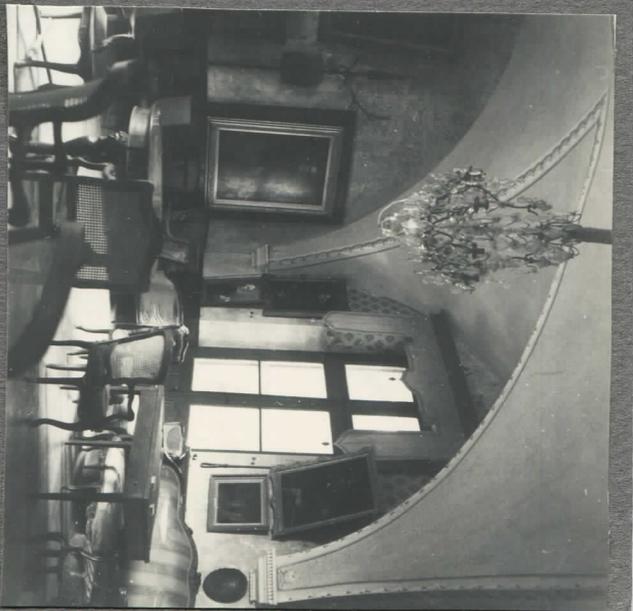
les volets du garage.



GARD. TELLAN - chateau -



le grand salon (en 1970).



Reservoir de
réception
des eaux
et
chemin
muletier.



Salle
souterraine



GARD. TEILHAN. chateau. Noria, dans le parc, datant de 1609.

Passage sur le parc Ouest

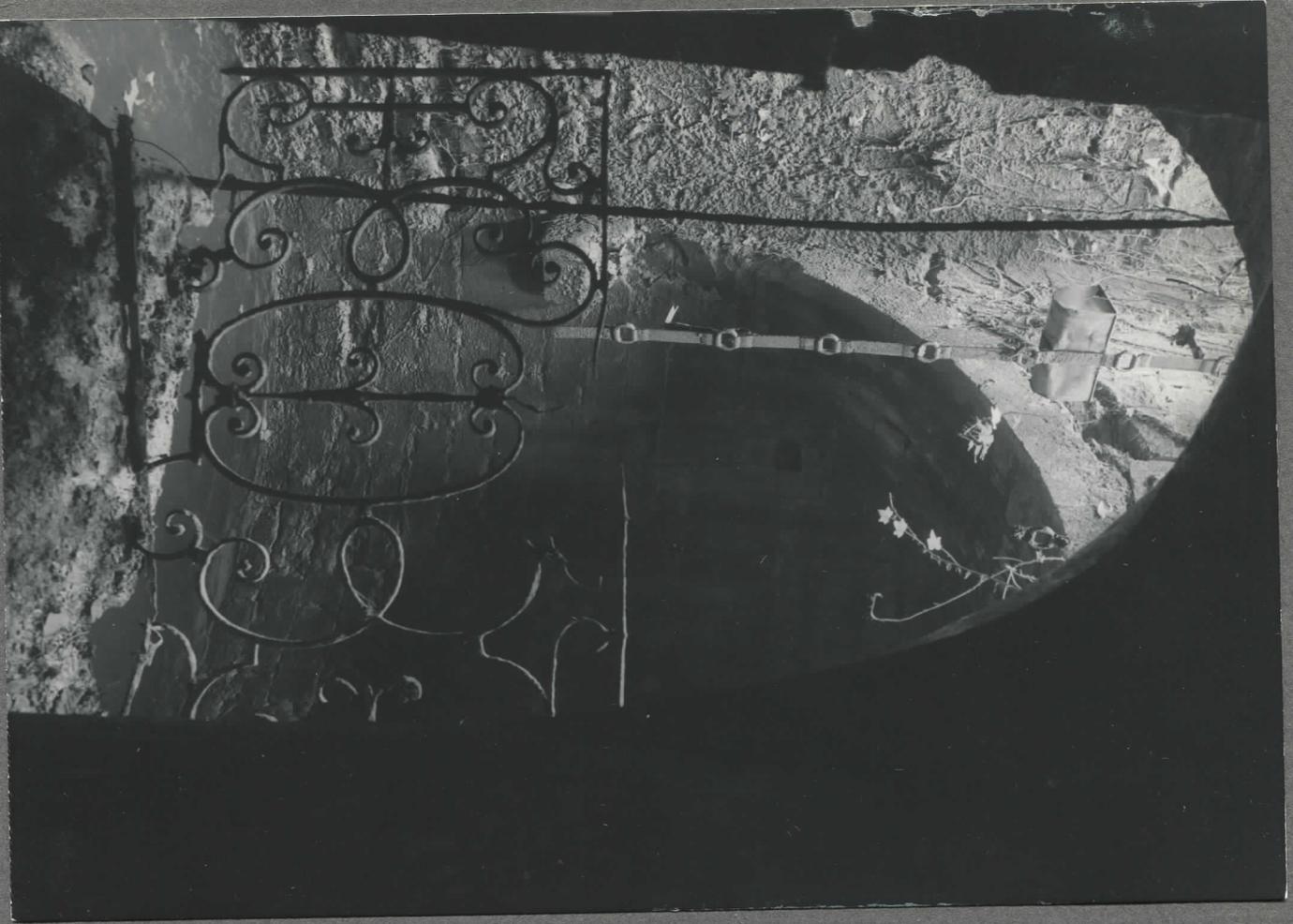


GARD - TEILLAN - CHATEAU

L'arche de la Porte d'Honneur



Le point



GARD. Talleau. pour ou chateau. Nova. datant de 1609.



entrée avec l'escalier de la chapelle -